

Tour de France : comment circuler jeudi 7 juillet ?

Le Tour de France sera de passage jeudi à Decazeville entre 12h 20 (caravane publicitaire) et 14h 20 (peloton). La circulation sera modifiée et perturbée de 11 heures à 15 heures.

Sur le parcours emprunté par les coureurs (route de Flagnac, Les Estaques, côte des Estaques, avenue Pierre-Laromiguière, giratoire de La Vitarelle, route départementale 840, giratoire Jean-Jaurès (gendarmerie), rue du maréchal-Foch, rue Cayrade, rue Lassalle et rue de Miramont), le stationnement des véhicules et leur circulation sont interdits de 11 heures à 15 heures. Les véhicules en infraction seront mis en fourrière, zone du Centre, près du cinéma.

Les rues Edouard-Vaillant et Chante-Fauvette, entre 11 heures et 15 heures, seront interdites à toute circulation (sauf pour les secours, la police et les services municipaux). Le stationnement des véhicules, y compris ceux des riverains, ne sera pas possible.

La rue du 8-Mai-1945 sera fermée à la circulation de 11 heures à 15 heures (voie réservée aux secours), le stationnement est néanmoins autorisé côté droit dans le sens Le Sailhenc-Les Estaques. La côte de Livinhac-le-Haut sera fermée dans son dernier tiers à toute circulation à partir de 11 heures. Le stationnement est toutefois autorisé côté droit dans le sens Livinhac-Decazeville, le reste de la chaussée doit rester libre car la voie est réservée aux secours.

La rue du IV-Septembre sera remise en double sens de circulation de 11 heures à 15 heures. Le stationnement des véhicules sera interdit. La rue Camille-Douls sera partiellement fermée à la circulation (à partir de son intersection avec l'avenue Edmond-Sautet, en direction de l'avenue Laromiguière).

Les automobilistes de l'igüe de Vialarels pourront rejoindre le centre-ville en empruntant exceptionnellement, entre 11 heures et 15 heures, à contre-sens la rue Cayrade jusqu'à son intersection avec la rue Clémenceau. La circulation sera régulée par des feux tricolores.

Les buvettes et ventes de sandwiches sont interdites tout au long du parcours emprunté par le peloton.

Les places Cabrol et Decazes, en partie, seront interdites au stationnement. Des animations auront lieu place Cabrol. Le plateau des Equipages (près du musée de géologie) sera mis à disposition de tous ceux qui souhaitent se rapprocher de la place Decazes et des rues Cayrade et Lassalle.

Un arrêt temporaire pour le TUB et le car assurant la liaison Rodez-Decazeville sera installé près du cinéma et de la fourrière. Aucun bus ne partira ou n'arrivera place Jarland entre 11 heures et 15 heures. Quelques arrêts du TUB seront modifiés ou supprimés (voir les sites internet de la CCDA et de la Ville de Decazeville).

Sur la RD 840, la circulation sera interrompue pendant 4 heures à hauteur des giratoires de Fontvernhes et des Tuileries. Les rues Prosper-Laporte, Emile-Nègre et du IV-Septembre pourront être utilisées pour se rendre dans le secteur Trépalou-hôpital, Le Baldy, Le Sailhenc, Les Bonnières, Fareyrès... et le centre-ville (après un détour par le passage du 19-Mars-1962).

La rue Alexis-Monteil, l'avenue de Rodez, l'avenue Paul-Ramadier, la desserte de la zone du Combal restent accessibles.

Entre 11 heures et 15 heures, pour se rendre à Aubin (pour partie) ou Cransac, les automobilistes devront se rendre à La Forézie, puis aux Escabrins. L'accès à Flagnac (village) ou Almont-les-Junies nécessitera un large détour par Noailhac. Depuis Decazeville hors quartiers de La Vitarelle, La Réclusie, Combettes, Saint-Roch, il sera impossible de rejoindre, entre 11 heures et 15 heures, Viviez, Boisse-Penchat, Livinhac-le-Haut et Saint-Santin et plus largement Capdenac et Figeac.

Le Tour de France est une grande fête. Les contraintes qu'elle impose, bien anticipées, permettent de mieux en profiter.